

*Questions et Réponses pour les
REPRESENTANTS DE CLASSE*

Q 1.) Qu'est-ce que je fais si j'ai un professeur suppléant qui ne peut pas transmettre ma lettre d'introduction à la classe et je ne peux pas récupérer les coordonnées des familles?

A 1.) Dans ce cas, on peut envoyer un courriel à la classe pour se présenter par l'intermédiaire de Mme Joanne Lanteigne avec l'accord de la direction. Dans la lettre vous pouvez demander aux parents de vous envoyer leurs contacts. C'est le moment de demander aux parents de venir en aide et d'assurer qu'il y ait deux représentants!

Q 2.) Je ne comprends pas la distribution du budget pour la classe. Il me semblait que les représentants avait 100\$ et le professeur 150\$ de disponible?

A 2.) Les professeurs qui travaillent à RDV depuis un certain temps savent comment fonctionne le budget offert par l'APÉ. Évidemment, cela va changer un peu cette année car le budget de classe est maintenant à 150\$ pour le social (et non 250\$ quand les professeurs utilisaient les 150\$ surtout pour des projets d'art). Il faudrait voir quelles d'activités sociales intéressent vos familles et les organiser avec le professeur. Le budget peut être aussi utilisé pour des repas du pot (potlucks) à Noël ou à la fin de l'année. Il faudrait consulter votre professeur s'il souhaite organiser un évènement que l'école ne peut pas subventionner (p. ex. projet d'arts, animateur/ invite spéciale en classe, etc...). Si le professeur souhaite développer un projet important, les représentants peuvent consulter avec l'APÉ qui garde un budget dédié à cela (p.ex. l'année dernière une classe a fait venir une troupe de théâtre pour les enfants et même une démonstration de Capoeira).

Q 3.) Est-ce que l'APÉ paye pour les sorties scolaires?

A 3.) La sortie Science World provient normalement du budget de l'école et non de l'APÉ (l'argent des parents). Le budget de l'APÉ offre aux représentants de classe la chance de créer des évènements sociaux en classe comme les repas du pot pour que les parents se rencontrent et aussi en dehors des heures de classe.

Q 4.) Est-ce que l'APÉ couvre les frais de l'autobus scolaire pour les sorties?

A 4.) Normalement, vous ne payez pas pour les frais d'autobus lors de sorties scolaires. La sortie doit généralement être approuver par la directrice en tant que sortie éducative. C'est possible que l'école paie les frais d'autobus et demande normalement aux parents de couvrir l'entrée.

Q 5.) Est-ce qu'on peut réserver une salle à l'école si on veut se réunir pour une activité de classe ou pour un repas du pot?

A 5.) Vous pouvez demander à réserver le foyer de Jules Verne, l'auditorium de JV, le gymnase de RDV et la salle du personnel de RDV pour une activité. Souvent, on mange le repas du pot en classe à midi.

Q 6.) Je veux organiser un repas du pot. À qui dois-je m'adresser?

A 6.) En premier lieu, discutez-en avec votre professeur s'il est impliqué. C'est important d'informer la direction de votre plan par courtoisie surtout lorsque cela implique de la

nourriture à l'école. N'oubliez pas suivre le règlement pour l'organisation d'un repas du pot. Mme Lanteigne envoie le règlement aux parents vers le mois de décembre.

Q 7.) Les parents me demandaient souvent si la vérification d'un casier judiciaire était nécessaire pour participer aux activités (p.ex. distribution de repas à l'heure du midi et sortie Science World).

A 7.) Dites aux parents de pas attendre pour faire la demande car cela peut prendre plusieurs semaines. Tous les bénévoles qui travaillent avec des groupes d'enfants sans supervision directe devront procéder à une vérification criminelle « criminal record check » au préalable. Notez que cette vérification criminelle est bonne pour 5 ans, alors vous n'avez pas à la refaire chaque année.

Voici le site : <https://justice.gov.bc.ca/eCRC/home.htm>

Code d'accès : QVL3BK77HD

Le Guide des Bénévoles est à venir sur le site de l'APÉ...

Q 8.) Je trouve que je me perds dans tous ces courriels provenant des parents. Est-ce que vous pourriez suggérer une meilleure façon de communiquer avec les parents?

A 8.) Bien sûr! Une solution serait d'inviter toute la classe à faire partie d'un google document et y insérer leurs informations. Avec l'accord de tous les parents, vous pouvez utiliser un nouveau onglet pour chaque activité (p.ex. liste de classe, présence à l'activité, qui apporte quoi et qui se porte bénévole pour nettoyage, etc.). Cela réduit les courriels. Vous pouvez même y insérer les règles du repas du pot sur un onglet afin de les rappeler aux parents.

Q 9.) Tout le monde parle de PLAY PALACE! C'est quoi et comment organise-t-on ça?

A 9.) C'est une activité sociale géniale avec ces fameuses « bouncy castles » en fin d'année offerte par l'APÉ aux maternelles, 1ère et 2ième année donc il suffit d'obtenir le nombre de participants et organiser le repas du pot. C'est une chance pour les familles de toutes les divisions de leur année scolaire de se réunir et partager un moment en fin d'année. Les représentants de classes recevront un courriel à la fin de l'hiver/ début du printemps pour organiser cette activité. Souvent les parents n'utilisent pas leur budget pour cette activité et organise un repas du pot. Si vous vouliez utilisé votre budget pour la pizza, par exemple, vous pouvez demander aux autres représentants des années antérieure pour des conseils d'organisation autour de la commande de la nourriture. Les couverts sont toujours disponibles dans un placard dans la petite salle de la cuisine de Jules Verne.

Q 10.) J'ai payé les frais pour l'activité? Comment j'obtiens mon remboursement de l'APÉ?

A. 10) Vous devriez soumettre votre facture et le formulaire à Mme Lanteigne pour être remboursée par l'APÉ. Elle vous indiquera où trouver le formulaire à remplir et le placer dans le pigeonier de l'APÉ.

Q 11.) Est-ce que je dois être représentant de classe pour aider l'APÉ ou bien assister à toutes les réunions?

A 11.) C'est toujours plaisir d'accueillir les parents bénévoles de l'école et vos contributions ont un impact très positif sur notre communauté. Ce n'est pas toujours possible d'assister à toutes les réunions mais cela peut vraiment vous éclairer sur plusieurs sujets qui vous concernent (p.ex. pourquoi mon enfant mange maintenant à 11h30 et pourquoi nous organisons tellement de projets avec L'École Colibri). Vous pouvez vous impliquer directement dans un des comités de l'APÉ, comme représentant(e) de classe, participer à des activités spécifiques de votre classe ou même aider durant les sorties scolaires.